

# PROCES-VERBAL

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Date de l'Assemblée Générale :

**Samedi 24 Février 2018**

Lieu :

**Gite « Auberge de La Cure » - Maljasset  
04530 SAINT PAUL SUR UBAYE**

Heure d'ouverture :

**15h00**

Heure de clôture :

**15h30**

95 membres sur 954 sont présents ou représentés.

Le quorum (192) n'est pas atteint, cette Assemblée Générale Ordinaire ne peut se tenir, le président clôt la séance à 15h30.

Une nouvelle convocation sera adressée ultérieurement aux adhérents, indiquant la date et le lieu de la future Assemblée Générale Ordinaire.